



Motion de soutien du SNJ-CGT aux salariés de la Marseillaise/L'Hérault Le Jour

Le Comité national du SNJ-CGT réuni ce 2 avril 2015 apporte son entier soutien à la section SNJ-CGT de La Marseillaise/L'Hérault du Jour dans l'épreuve que traversent tous les journalistes et l'ensemble du personnel depuis plus de quatre mois.

Le tribunal de commerce de Marseille doit se prononcer définitivement le 7 avril prochain sur l'avenir du quotidien régional progressiste dans un contexte de grande incertitude. Une fois de plus un tribunal de commerce pourra décider de la fin d'un quotidien pourtant garant du pluralisme en PACA et dans le Languedoc Roussillon.

Confrontés à deux offres de reprise du titre, les représentants du personnel se sont prononcés en faveur de l'offre de la société Les Fédérés. Ils estiment, comme le bureau national du SNJ-CGT en date du 3 mars dernier, que l'apport financier de cette société en quasi fonds propres d'un montant de 700 000 euros apporte une garantie plus solide pour la reprise du titre. Elle assure également une continuité historique ainsi que la poursuite de la charte éditoriale à laquelle tous les journalistes sont attachés.

Si elle est actée par le tribunal, la reprise par la société Les Fédérés se traduira malheureusement par un grand nombre de licenciements, en partie liés à des erreurs de gestion de la direction précédente. Et ce, malgré les efforts du SNJ-CGT pour limiter leur ampleur. C'est pourquoi le CN du SNJ-CGT invite la société les Fédérés à une réorganisation structurelle profonde de l'entreprise et du dialogue social en se tenant à l'écoute des journalistes et en s'engageant au respect du droit conventionnel.

Pour l'heure, le principal point de blocage au plan de cession relevé lundi 23 mars par le tribunal se situe au niveau de la finalisation du tour de table. La société Les Fédérés dispose pourtant d'un prêt de 2 millions d'euros garanti à 70 % par la BPI.

Le CN du SNJ-CGT appelle le gouvernement, via le ministère de la Culture et de la Communication et le ministère de l'Economie et des Finances, à mobiliser en urgence tous les concours financiers appropriés. Le gouvernement mettrait ainsi en acte son soutien au pluralisme de la presse, à la liberté d'expression dans un territoire où le résultat des élections départementales démontre la nécessité d'une information libre et démocratique.

Montreuil le 02/04/2015